

DOSSIER DE PRESSE

12 mars 2012

Campagne nationale de valorisation des métiers de la santé

**LA SANTÉ
C'EST 200 MÉTIERS
ET AUTANT DE FAÇONS
DE VOIR
SON AVENIR**



Contacts Presse

Direction Générale de l'Offre des Soins

Lucie DUFOUR - 01.40.56.47.43 - lucie.dufour@sante.gouv.fr / Stéphane GROSSIER - 01.40.56.73.96 - stephane.grossier@sante.gouv.fr

Agence DDB

Mathilde HURTAUD - 06 28 40 66 54 - mathilde.hurtaud@ddb.fr / Karima DOUKALI - 07 77 36 64 10 - karima.doukkali@ddb.fr

SOMMAIRE

I.	Les métiers de la santé : un secteur d'activité majeur en France	Page 3
II.	Les métiers de la santé : un secteur d'avenir	Page 4
III.	Les métiers de la santé : un secteur qui recrute	Page 5
IV.	Les métiers de la santé : des opportunités de formation et des conditions d'exercice attractives	Page 7
V.	Les métiers de la santé : un secteur tourné vers les nouvelles technologies	Page 8
VI.	Focus sur 16 métiers connus ou plus méconnus du grand public	Page 8
VII.	La campagne nationale de valorisation des métiers de la santé	Page 14

ANNEXE La liste des 200 métiers de la santé

I. Les métiers de la santé : un secteur d'activité majeur en France !

Au 1^{er} janvier 2011, les professionnels de santé sont au nombre de 1 841 900 environ en France métropolitaine et de 26 000 dans les départements d'outremer, soit un total de 1 867 900 environ.

Parmi eux, on compte

- environ 1 325 000 personnes travaillent dans le secteur hospitalier (à l'hôpital et en clinique) : 153 000 professionnels médicaux, 1 172 000 professionnels non médicaux ;
- environ 352 000 exercent en libéral ;

En 2011, seulement 29% des professionnels de santé sont des hommes. Il est important de rappeler que les métiers de la santé ne sont pas uniquement réservés aux femmes, mais bien accessibles à tous. Les hommes ont, autant que les femmes, leur place au sein de ces métiers et peuvent tout autant exprimer leurs talents et progresser dans leur carrière et ce dans tous les métiers du secteur de la santé, même ceux imprégnés d'une image très féminine (**auxiliaire de puériculture, sage-femme, secrétaire médicale**).

Inversement, certaines professions auparavant très masculines connaissent un très fort mouvement de féminisation depuis quelques années : les **médecins**, les **pharmaciens**, les **chirurgiens-dentistes** et les **masseurs-kinésithérapeutes**.

Le secteur de la santé se caractérise par une grande diversité de métiers. Informaticien, orthoptiste, aide-soignant, ingénieur biomédical, ergothérapeute, manipulateur radio, psychomotricien, ambulancier, assistant de régulation médical, logisticien... ce sont quelques-uns des **200 métiers de la santé**.

Ces 200 métiers se répartissent dans 8 grandes familles :

1. Les métiers du soin

Les métiers du soin recouvrent tout acte concourant à la prévention, au traitement d'une maladie, à la prise en charge d'un handicap.

2. Les métiers du médico-technique

Les métiers du médico-technique sont présents aux côtés des professions du soin et participent à la prise en charge des patients, souvent avec des équipements spécifiques.

3. Les métiers de la rééducation et de l'appareillage

Les métiers de la rééducation et de l'appareillage mettent en œuvre des pratiques et des interventions réduisant ou compensant les altérations et les limitations d'activité.

4. Les métiers du social et de l'éducatif

Les métiers du social et de l'éducatif proposent des activités de soutien, de socialisation et de protection de populations parfois vulnérables : enfants, personnes âgées ou handicapées...

5. Les métiers de la recherche et de l'innovation

Les métiers de la recherche et de l'innovation s'appuient sur des activités de pointe et d'appui à la recherche en vue du développement des connaissances et d'une meilleure prise en charge des patients.

6. Les métiers de la technique et de la logistique

Les métiers de la technique et de la logistique permettent d'assurer le plein état de marche des installations d'un établissement ainsi que la gestion des flux des patients ou des matériels.

7. Les métiers de la qualité et de l'hygiène

Les métiers de la qualité et de l'hygiène sont liés aux politiques de prévention et de sécurité des soins, d'application des réglementations et des normes en la matière.

8. Les métiers du management et de l'administratif

Les métiers du management et de l'administratif permettent la planification, l'organisation, le pilotage et la coordination de la politique d'un établissement de santé.

De nombreux choix de carrières s'offrent aux jeunes en recherche d'orientation et aux adultes en recherche de réorientation ou d'emploi. Qu'ils souhaitent être au contact des patients ou non, qu'ils soient fait pour suivre de longues études ou pas, qu'ils préfèrent travailler en équipe ou en solo, qu'ils aiment travailler en extérieur ou en intérieur ... le secteur de la santé leur propose forcément un métier qui correspond à leurs attentes.

En un mot, lorsqu'il est question des professions de la santé, il y en a pour tous les goûts et tous les profils, parmi plus de 200 métiers différents !

II. La santé, un secteur d'avenir

D'ici 2015, le secteur des métiers de la santé - qui représente actuellement 6,58% de la population active - va encore très fortement recruter sous l'effet conjugué de 2 facteurs démographiques.

Le premier facteur est celui du vieillissement de la population et son accroissement naturel.

Le nombre de personnes très âgées va continuer à augmenter dans les 10 ans à venir. Ce qui aura pour effet d'accroître de manière significative les besoins de soins curatifs mais aussi de soins préventifs (maintien des capacités physiques, cognitives, prévention des chutes, etc.).

Ainsi, l'augmentation incontournable du nombre de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives va nécessiter encore davantage de prises en charge globales, intégrant les dimensions sociale et psychologique.

Pour ces raisons, de nouveaux métiers sont apparus et continuent de se développer comme par exemple les **assistants de soins en gériologie** (ASG) et les **auxiliaires de vie sociale** (AVS).

Le second facteur est celui du renouvellement des professionnels de la santé et l'augmentation de leur densité.

Les départs à la retraite des professionnels de santé sont importants depuis 2008 et le resteront jusqu'en 2020/2025. Il est intéressant par exemple de noter, pour illustrer ce point, que l'âge moyen des **médecins** est aujourd'hui de 51,1 ans (1^{er} janvier 2011) et celui des **pharmaciens** de 46,2 ans.

Il existe de nombreuses professions dans la santé qui sont inconnues du grand public et qui souffrent d'un déficit d'effectifs alors que d'autres sont surreprésentées.

Ainsi, le mouvement de diminution des effectifs de **chirurgiens-dentistes**, amorcé depuis 2005, devrait se poursuivre alors que le nombre de **pharmaciens** en activité devrait quant à lui continuer de croître jusqu'en 2017, ainsi que les effectifs des **infirmiers**, des **masseurs-kinésithérapeutes** et des **sages-femmes**.

III. Les métiers de la santé : un secteur qui recrute !

En 5 ans (de 2005 à 2010), les effectifs des professionnels de santé ont augmenté 5 fois plus vite que la population française. Preuve s'il en est, du dynamisme du secteur !

De tels chiffres impliquent également des forts besoins de former des professionnels de santé sur l'ensemble des 8 familles que compte le secteur et non uniquement sur les métiers les plus visibles car plus connus du grand public.

Une croissance soutenue des effectifs

Les effectifs de l'ensemble des professions de santé ont connu une croissance soutenue ces 10 dernières années : + 27% entre 2000 et 2010, soit 2,4% de croissance moyenne par an.

Le nombre des seuls professionnels paramédicaux a connu une croissance démographique soutenue ces 10 dernières années, avec entre autre : +80% pour les **ergothérapeutes**, +34% pour les **infirmiers**, +31% pour les **manipulateurs radios**, +52% pour les **orthoptistes**, +62% pour les **psychomotriciens** et +23% pour les **sages-femmes**.

D'autres métiers du secteur continueront à recruter en continu

Parmi les métiers de la santé qui recrutent fortement, on trouve les professions liées à la prise en charge des patients : **aides médico-psychologiques (AMP)**, **manipulateurs radio**, **masseurs-kinésithérapeutes**, **assistants de service social**.

Il faut également noter le dynamisme des métiers liés à la gestion et au management des établissements hospitaliers : **responsables des systèmes d'information**, **contrôleurs de gestion**, **acheteurs/responsables en approvisionnement**.

	2011	Taux d'accroissement annuel moyen 2001-2011	Taux de croissance 2001-11
Audioprothésistes	2 437	5,5%	71,4%
Chirurgiens-dentistes	40 941	0,1%	1,3%
Diététicien	7 168		
Ergothérapeutes	7 535	6,1%	80,0%
Infirmiers	534 378	3,0%	34,4%
Manipulateur radio	28 753	2,8%	31,4%
Masseurs-Kinésithérapeutes	70 780	2,7%	31,1%
Médecins	208 727	0,6%	6,5%
Opticien-lunetier	23 307	7,8%	111,4%
Orthoptiste	3 396	4,3%	51,9%
Orthophoniste	19 963	3,7%	43,5%
Pédicure	11 579	2,5%	28,0%
Pharmaciens	71 797	1,7%	18,9%
Psychomotricien	7 819	4,9%	62,1%
Sage-femme	18 070	2,1%	22,7%
<i>Total paramédicaux hors diététiciens</i>	<i>1 049 482</i>	<i>2,4%</i>	<i>26,2%</i>
<i>Total avec diététiciens</i>	<i>1 056 650</i>		
<i>Population moyenne métropole - Effectif</i>		<i>0,5%</i>	

Sources: Eco-santé France 2008, DREES

IV. Les métiers de la santé : des opportunités de formation et des conditions d'exercice attractives

Dans la mesure où il est question de plus de 200 métiers, les opportunités de formation sont particulièrement étendues pour accéder au secteur de la santé.

Ainsi, il est intéressant de noter qu'il existe des formations sans quota (**orthoptiste, ergothérapeute, audioprothésiste**, etc.) ou encore que les pouvoirs publics ne restreignent pas le nombre d'étudiants à former. Seules les capacités de formation limitent les places disponibles.

Pour certaines professions, les capacités de formation initiales sont conditionnées par un numerus clausus ou un quota.

Ainsi, le nombre de places pour intégrer la 1^{ère} année de médecine est déterminé par un numerus clausus. Son augmentation a été engagée depuis 6 ans : fixé à 3 850 étudiants en 2000, il a été relevé progressivement pour atteindre 7 500 en 2012. Depuis 2007, ces places supplémentaires ont été prioritairement affectées dans les régions où l'offre médicale doit être renforcée.

Le nombre de places pour intégrer la 1^{ère} année d'étude de certains métiers paramédicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, psychomotriciens...) est fixé par un quota : actuellement, il atteint par exemple 30 000 places pour les étudiants infirmiers.

Depuis 2010, la déclinaison du dispositif européen licence-master-doctorat (LMD*) en France a permis d'entamer la refonte de la formation initiale des professionnels paramédicaux et leur intégration progressive dans des filières universitaires. En ce qui concerne les infirmiers par exemple, chaque institut de formation en soins infirmiers (IFSI) travaille désormais en lien avec une université et son conseil régional.

Des formations reconnues

La grande majorité des étudiants paramédicaux peut bénéficier depuis 2010 de l'application en France du dispositif LMD*.

Au terme de leur formation, ces étudiants obtiennent la reconnaissance du grade universitaire de licence, qui leur procure une meilleure reconnaissance sur le plan de l'exercice professionnel, mais aussi sur le plan de la rémunération.

D'ici 2015, l'ensemble des étudiants paramédicaux – **manipulateurs radio, masseurs-kinésithérapeutes, orthoptistes**, etc. - bénéficiera du dispositif LMD.

Exercer à l'étranger

La France a passé des accords avec des pays étrangers, qui permettent aux étudiants paramédicaux d'aller exercer dans d'autres pays.

De manière générale, tous les professionnels de santé français peuvent travailler dans l'ensemble des Etats membres de l'Europe. Hors union européenne, il existe des accords particuliers qui lient la France à d'autres pays, comme celui avec le Québec permettant un double échange entre professionnels infirmiers des 2 pays.

*La **réforme LMD** (pour « Licence-Master-Doctorat ») désigne un ensemble de mesures modifiant le système d'enseignement supérieur français pour l'adapter aux standards européens. Elle met en place principalement une architecture basée sur 3 grades : licence, master et doctorat; une organisation des enseignements en semestres et unités d'enseignement; la mise en œuvre des crédits européens et par la délivrance d'une annexe descriptive au diplôme. Les textes fondateurs de cette réforme sont parus en 2002, mais celle-ci s'est étalée sur plusieurs années, et en 2011 certaines formations, notamment celles de santé sont encore modifiées.

V. Les métiers de la santé : un secteur tourné vers les nouvelles technologies

Les technologies de pointe sont très présentes dans la santé et, contrairement aux idées reçues, les médecins ne sont pas les seuls à côtoyer, au quotidien, les nouvelles technologies.

La technologie des métiers de la santé s'entend au sens large. Elle va de l'informatique, à l'imagerie et à la statistique, en passant par la chimie, l'optique ou encore la médecine nucléaire.

Quelques exemples de métiers à la pointe des nouvelles technologies :

- **Le manipulateur en électroradiologie médicale**, qui effectue des actes de radiologie ou d'imagerie médicale et travaille souvent avec des équipements de haute technologie.
- **L'ingénieur en système d'information**, qui assure le bon fonctionnement de toute la circulation des données informatiques, depuis les systèmes d'analyse de données financières jusqu'aux systèmes de gestion des dossiers médicaux.

VI. Focus sur 16 métiers connus ou plus méconnus du grand public

- **Les professions du soin**

L'aide-soignant

Son métier : en collaboration avec l'infirmier et sous sa responsabilité, l'aide-soignant assure auprès des patients des soins d'hygiène et de confort : toilette, repas, réfection des lits, accueil, installation et transfert des patients...

Son niveau d'étude : sans bac, le diplôme d'Etat d'aide-soignant se prépare en 10 mois et peut également être obtenu par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un aide-soignant à l'hôpital est compris entre 1 352€ en début de carrière et 1 926€ en fin de carrière, hors primes et indemnités.

L'infirmier

Son métier : l'infirmier surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins pendant leur hospitalisation et lors de leur sortie. Il agit, soit à son initiative, soit selon les prescriptions du médecin : entretiens avec le patient et sa famille, éducation thérapeutique, préparation et distribution de médicaments, soins de nature technique (pansements, prélèvements, prise de tension, injections, etc.).

Son niveau d'étude : le diplôme d'Etat d'infirmier se prépare en 3 ans dans un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) accessible par concours après un baccalauréat général.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un infirmier à l'hôpital est de 1 950 € en début de carrière et 3 180€ en fin de carrière. En 2008, le revenu mensuel moyen d'un infirmier libéral est estimé à 3 731€ (honoraires nets de charges professionnelles)

La sage-femme

Son métier : la sage-femme assure le suivi prénatal en accompagnant les futures mères tout au long de leur grossesse à travers des séances de préparation à l'accouchement. Elle pratique également les accouchements, en autonomie ou avec un médecin. Une fois l'accouchement terminé, cette spécialiste s'assure de la bonne santé du nouveau-né et prodigue les soins nécessaires au rétablissement de la mère.

Son niveau d'étude : la formation dure 5 ans. Accessible après le baccalauréat, la 1^{ère} année est effectuée à l'université.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'une sage-femme à l'hôpital est d'environ 1 980€ en début de carrière et de 3 820 € en fin de carrière. En 2008, le revenu mensuel moyen des sages-femmes libérales est estimé à 2 426 € (honoraires nets de charges professionnelles)

- **Les professions de la rééducation et de l'appareillage**

L'ergothérapeute

Son métier : l'ergothérapeute prend en charge le patient dès lors qu'un problème de santé limite ses possibilités d'effectuer ses soins personnels, de se déplacer et de communiquer. Ainsi, pour maintenir les activités du quotidien de manière sécurisée, en tenant compte des habitudes de vie et de l'environnement du patient, l'ergothérapeute étudie, conçoit et aménage l'environnement pour le rendre accessible.

Son niveau d'étude : l'ergothérapeute est titulaire d'un diplôme d'Etat qui se prépare en 3 ans après le baccalauréat. L'institut peut être public ou privé. L'accès se fait par concours ou après une 1^{ère} année commune des études de santé à l'université.

Sa rémunération : Le salaire mensuel brut d'un ergothérapeute à l'hôpital est d'environ 1 510€ en début de carrière et 2 520€ en fin de carrière.

L'orthoptiste

Son métier : l'orthoptiste est un spécialiste du dépistage des troubles et de la rééducation visuelle (strabisme, défaut de convergence ...). A travers des exercices, il apprend au patient à mieux faire travailler ses yeux, et atténue les gênes, les douleurs ressenties.

Son niveau d'étude : Pour exercer ce métier, il faut être titulaire du certificat de capacité d'orthoptiste. Ce diplôme se prépare en 3 ans à l'université après le baccalauréat et la réussite à un concours d'entrée dans un des 15 établissements publics dépendant des facultés de médecine.

Sa rémunération : Le salaire mensuel brut d'un orthoptiste exerçant à l'hôpital est d'environ 1 400€ en début de carrière et 2 100€ en fin de carrière. En 2008, le salaire mensuel brut d'un orthoptiste exerçant en ville est d'environ 1 820€.

Le psychomotricien

Son métier : le psychomotricien fonde son intervention sur le mouvement, l'action, la communication verbale et non verbale et les émotions. Il évalue et traite les fonctions mises en jeu dans la psychomotricité du patient et les troubles du développement psychomoteur.

Son niveau d'étude : le psychomotricien est titulaire d'un diplôme d'état, qui se prépare en 3 ans après un baccalauréat général dans un institut de formation agréé par le préfet de région.

A noter : le plan Alzheimer a prévu une augmentation considérable des quotas d'entrées en formation des psychomotriciens pour tenir compte des besoins de la population vieillissante.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un psychomotricien à l'hôpital est compris entre 1 411€ en début de carrière et 2 433€ en fin de carrière, hors primes.

- **Les professions du social et de l'éducatif**

L'aide médico-psychologique

Son métier : l'aide médico-psychologique (AMP) accompagne des personnes handicapées ou dépendantes au quotidien: il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication et de l'expression verbale ou non. L'AMP peut ainsi aider une personne tétraplégique à faire sa toilette, stimuler la mémoire d'une personne âgée ou encourager un enfant handicapé à s'exprimer...

Son niveau d'étude : Le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP), accessible sans le baccalauréat, est délivré à l'issue d'une formation d'une durée de 12 à 24 mois, alternant formation théorique et stage.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un aide-médico psychologique est de 1 643 € en début de carrière et de 2 200 € en fin de carrière.

- **Les professions du médico-technique**

Le manipulateur en électroradiologie médicale (« manipulateur radio »)

Son métier : le manipulateur en électroradiologie médicale effectue des actes de radiologie ou d'imagerie médicale (scanner, IRM...) destinés à confirmer un diagnostic et, en cas de cancer, à participer à son traitement (séances de radiothérapie).

Son niveau d'étude : il existe 2 formations pour accéder au métier de manipulateur radio, toutes 2 accessibles aux titulaires du baccalauréat et d'une durée de 3 ans :

- le diplôme d'Etat de manipulateur en électroradiologie médicale préparé dans des instituts de formation rattachés à des hôpitaux publics et délivré par le ministère de la santé ;
- le diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique préparé dans les lycées et délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un manipulateur radio à l'hôpital est d'environ 1 510 € en début de carrière et de 2 550 € en fin de carrière.

Le préparateur en pharmacie

Son métier : le préparateur en pharmacie est le seul autorisé à seconder le pharmacien. En pharmacie de ville, il accueille les patients et leur délivre les médicaments prescrits sur ordonnance. A l'hôpital, le préparateur en pharmacie hospitalière intervient sur des produits très spécifiques, comme les produits destinés à lutter contre le cancer. Il peut être aussi chargé de préparer des médicaments radio pharmaceutiques et d'opérations de stérilisation.

Son niveau d'étude : en pharmacie de ville, le préparateur doit être titulaire du brevet professionnel de préparateur en pharmacie, accessible aux titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales ou du baccalauréat. Cette formation est notamment accessible dans le cadre d'un contrat d'apprentissage. A l'hôpital, le préparateur doit être titulaire du diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière. Cette formation d'un an supplémentaire est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un préparateur en pharmacie à l'hôpital est d'environ 1 430€ en début de carrière et de 2 100€ en fin de carrière.

L'ambulancier

Son métier : l'ambulancier assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge et le transport de malades, de blessés, dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostic. Il connaît l'état d'urgence de ses malades, se renseigne sur le degré de gravité des patients et leurs types de blessures auprès de la structure pour laquelle il travaille : SAMU, hôpital, Croix-Rouge...Il est au service des malades, veille à leur confort, les installe durant le trajet et peut même intervenir en cas d'urgence pour prodiguer les premiers secours. L'ambulancier doit également veiller à l'entretien de son véhicule et à la stérilisation du matériel. Il peut également assister le malade pour les formalités d'entrée et de sortie des malades.

Son niveau d'étude : la profession d'ambulancier est accessible avec un diplôme d'Etat d'ambulancier. Ce diplôme peut être préparé sans condition de niveau d'étude. Il faut être titulaire du permis de conduire B hors période probatoire, ainsi que de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, niveau 2.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un ambulancier en début de carrière est d'environ 1 640€ et de 2 300€ en fin de carrière.

- **Les professions de la technique et de la logistique**

L'ingénieur biomédical

Son métier : l'ingénieur biomédical supervise une équipe de techniciens afin d'assurer la conception, l'optimisation et le fonctionnement des équipements médicaux, depuis le petit matériel (seringues électriques) jusqu'aux très gros dispositifs médicaux (scanners, IRM,...) en passant par les machines utilisées en réanimation, en bloc opératoire, etc. Son travail est essentiel pour assurer la qualité et la sécurité des soins, car ces machines ont un rôle primordial dans le diagnostic et le traitement des patients.

Son niveau d'étude : la profession d'ingénieur est accessible avec un niveau bac + 5, en école d'ingénieur ou à l'université. L'ingénieur est généralement issu d'un 3^{ème} cycle en équipement biomédical.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut de l'ingénieur biomédical à l'hôpital est d'environ 2 600€ en début de carrière et 5 800€ en fin de carrière.

- **Les professions du management et de l'administratif**

Le contrôleur de gestion

Son métier : le contrôleur de gestion organise la gestion économique de l'hôpital. Il analyse en permanence les résultats de l'activité et des coûts des différents services, propose des actions destinées à optimiser les résultats et à consolider la viabilité des différentes structures.

Son niveau d'étude : le métier de contrôleur de gestion est accessible avec un niveau bac + 5, même si des postes d'assistant ou de junior existent aux niveaux bac + 2 à 4.

Sa rémunération : le salaire brut d'un contrôleur de gestion en début de carrière est de 2 600€ et de 3 800€ en fin de carrière.

L'assistant de régulation médicale (ARM)

Son métier : l'assistant de régulation médicale (ARM) est le premier maillon de la chaîne de secours pré hospitaliers. C'est le premier interlocuteur de toute personne qui compose le 15 ou le 112 sur son téléphone, en cas d'urgence médicale.

Son niveau d'étude : Actuellement, seul le certificat d'exploitation hospitalière en télécommunication (CEHT) est demandé. Ce certificat est accessible sans baccalauréat.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut en début de carrière d'un assistant de régulation médicale est de 1 260€ et de 1 785€ en fin de carrière.

La secrétaire médicale

Son métier : le métier de secrétaire médicale est à la fois technique et relationnel. Véritable assistante du médecin, la secrétaire médicale est le premier interlocuteur du patient, souvent par téléphone lorsqu'il souhaite prendre rendez-vous. Elle met en confiance les personnes et répond à leurs questions ou leurs appréhensions.

Son niveau d'étude : la formation de secrétaire médicale est accessible à différents niveaux de diplômes, en fonction des instituts de formation : elle peut s'adresser aux bacheliers (bac technologique ou bac sciences technologiques de la santé et du social est conseillé), mais aussi aux diplômés de niveau brevet, BEP, CAP.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'une secrétaire médicale à l'hôpital est d'environ 1 270 € en début de carrière et de 2 450 € en fin de carrière.

Le technicien d'information médicale

Son métier : le technicien d'information médicale (TIM) a une fonction stratégique à l'hôpital. C'est lui qui trace, à travers des systèmes de codification, l'activité médicale faite par les différents services et les différents professionnels.

Son niveau d'étude : le métier de technicien d'information médicale est accessible après un diplôme bac + 2 ou plus, dont la formation est le plus souvent dispensée à l'université.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut de ce professionnel est de 1 682€ en début de carrière et de 3 119€ en fin de carrière brut mensuel.

L'ingénieur en système d'information

Son métier : l'ingénieur en système d'information recherche les meilleurs outils informatiques, s'assure du fonctionnement permanent des serveurs, des ordinateurs, des applications informatiques. Il assure un rôle majeur dans la sécurité des données. Cela, dans le respect du secret médical, car il gère le système d'autorisation d'accès à des informations parfois sensibles.

Son niveau d'étude : le métier d'ingénieur en système d'information est accessible avec un niveau bac + 5. Les formations ont lieu dans le cadre de l'université ou dans les écoles d'ingénieurs. Les techniciens supérieurs avec une expérience professionnelle sont également recherchés.

Sa rémunération : le salaire mensuel brut d'un ingénieur en système d'information en début de carrière est de 2 600€ et de 5 800€ environ en fin de carrière.

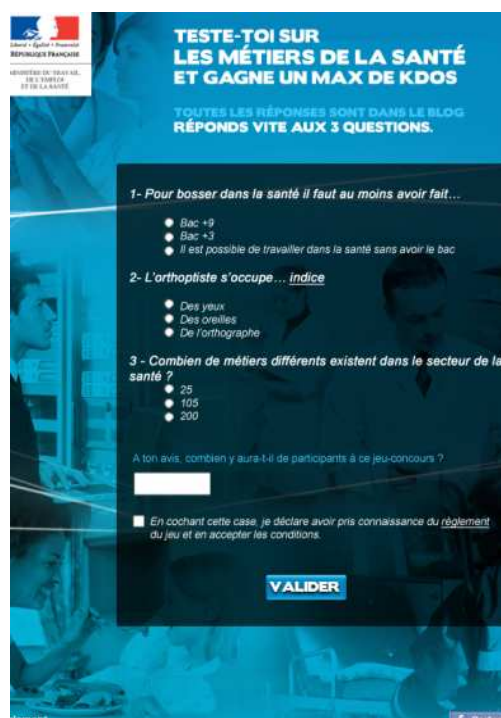
VII. La campagne nationale de valorisation des métiers de la santé

Une campagne nationale d'information et de valorisation des métiers de la santé est importante pour promouvoir la diversité et la richesse des professions de la santé auprès des jeunes de 15 à 25 ans d'une part, mais également auprès des adultes en recherche d'emploi et/ou de reconversion professionnelle, d'autre part.

Signée « La santé, c'est 200 métiers et autant de façons de voir son avenir », cette campagne s'appuie sur un dispositif média et hors média du 12 au 31 mars.

Communication Média

- Deux spots radio diffusés sur les stations à forte audience jeunes pendant 3 semaines, du 12 au 31 mars : Skyrock, Nrg, les Indépendants, Fun, Virgin et sur les stations radiophoniques des DOM.
- Une opération spéciale avec Skyrock radio et Skyrock Web:
 - diffusion de 5 chroniques radiophonique sur les métiers d'orthoptiste, d'ingénieur biomédical, d'ambulancier, assistant de régulation médicale, aide médico-psychologique
 - diffusion de flashes info sur les métiers de la santé ;
 - création d'un « blog » officiel sur la campagne avec la mise en ligne d'un jeux concours sur les métiers de la santé et d'un test sur les métiers
 - Mise en ligne d'un Forum sur le site Internet www.tasanté.com



- [une annonce presse](#) diffusée dans la presse gratuite quotidienne (Métro, 20 Minutes et Direct Matin) ainsi que la presse gratuite étudiante Epicure « Vivre au Lycée » et Epicure « Magasine Vie Etudiante », complétée d'un publi-rédactionnel :



- [des bannières Internet](#) diffusées sur des sites à forte audience jeunes (sites de divertissements, cinéma et musique, sites d'étudiants, et sites de carrefour d'audience) et sur les réseaux sociaux du 12 au 31 mars.



- [la diffusion d'information sur la campagne et les métiers prioritaires](#) de la campagne sur les sites Internet de Pôle Emploi, des Missions locales, de Centre Inffo, du CIDJ ...

Communication hors média

- [une affichette](#) diffusée dans les lieux d'accueils des jeunes : mission locales, CIDJ, CIO, IUT, Crous, Lycées, Maisons de l'emploi, agences locales de pôle emploi, maison de l'information sur la formation et l'emploi mais également dans les agences régionales de santé (ARS), les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la communication, du travail et de l'emploi (Directe) préfectures de région et de département ...



Salon professionnels

Le ministère diffusera de l'information sur les métiers de la santé dans les salons professionnels suivants :

- [Salon Emploi Public](#) du 22 au 24 mars
- [Semaine de l'orientation du CIDJ](#) du 27 au 30 mars 2012 : journée de la découverte des métiers du tertiaire et des services le mardi 27 mars
- [Salon de l'éducation](#)

Dispositif Internet

- [un espace dédié au sein du site internet](#) du ministère, accessible via l'URL www.metiers.sante.gouv.fr, qui présentera les quelque 200 métiers de la santé avec un focus sur 16 métiers méconnus, ainsi que des interviews vidéo de professionnels.



Le dispositif comprend également un focus sur [16 métiers phares de la campagne](#). Ainsi les professions d'ingénieur biomédical, d'orthoptiste, d'ambulancier, d'ergothérapeute, de manipulateur radio, d'infirmier en psychiatrie, de psychomotricien et d'assistant de régulation médicale seront mises à l'honneur en faisant notamment l'objet de portraits écrits et de films courts de 3 minutes diffusées sur le site du ministère et sur plusieurs sites partenaires (Centre Info, Mission locale, Emploi Public ...)

Relations presse

- [Une conférence de presse de lancement](#) de la campagne, le lundi 12 mars au ministère chargé de la santé, en présence d'Annie Podeur, directrice générale de l'offre de soins, de Claude Evin, directeur général de l'ARS Ile-de-France, de Laurent Setton, délégué à l'information et à la communication, ainsi que de professionnels de santé.
- [Des interviews/portraits de professionnels](#) de santé (*ingénieur biomédical ; orthoptiste, ambulancier, ergothérapeute, manipulateur radio, infirmier en psychiatrie, psychomotricien, assistant de régulation médicale*) transmis aux ARS et à destination de la presse locale
- [Une tournée presse régionale](#), animée par Annie Podeur. Cette tournée prendra la forme de petits-déjeuners avec la presse régionale, qui se tiendront dans les locaux des agences régionales de santé :

- Strasbourg le 13 mars
- Bordeaux le 14 mars
- Lyon le 15 mars
- Nantes le 19 mars
- Lille le 20 mars
- Mercredi le 21 mars

Des professionnels de santé des régions, hospitaliers ou non, témoigneront aux côtés de la directrice générale de l'offre de soins, afin d'illustrer de manière immédiate les messages de la campagne.

A l'issue de chaque point presse, Annie Podeur échangera ensuite directement avec le public de la campagne au sein d'un établissement scolaire.

**LA SANTÉ
C'EST 200 MÉTIERS
ET AUTANT DE FAÇONS
DE VOIR
SON AVENIR**